

Conseils de quartiers 2016 Premier semestre

Cette année, les conseils de quartiers se sont régulièrement réunis en commun afin de bien préparer la Journée citoyenne du 28 mai 2016 dont ils sont les initiateurs. Outre la mobilisation des citoyens, lors de la journée citoyenne proprement dite, les Conseils de quartiers se sont réunis pas moins de six fois entre le 13 janvier 2016 et le 28 mai 2016, soit sous la forme de réunions plénières soit sous la forme de commissions thématiques.

Un stand d'information a été tenu le samedi 12 mars, toute la journée, pour sensibiliser les riverains à cette action mais aussi pour les informer des actions menées par les Conseils de quartiers.

Le résultat de cette mobilisation était au rendez-vous avec plus de 220 participants. On notera la forte participation du Conseil des sages. 12 ateliers ont ainsi pu être réalisés au travers de la Ville.

Mais l'action des Conseils de quartiers ne s'arrête pas à cette manifestation.

Les conseillers se sont régulièrement rencontrés lors de diagnostics en marchant ou à vélo afin d'identifier certains problèmes inhérents à la vie des quartiers. Ces dysfonctionnements sont régulièrement communiqués aux services municipaux compétents qui, selon la faisabilité et la réglementation en vigueur, y pallient de la façon la plus pertinente possible.

Les Conseils de quartiers sont également consultés sur des points particuliers d'aménagement ou de circulation.

Ainsi, le Conseil de quartiers Sud a pu s'exprimer le 20 mai 2016, en présence du chef de service de la voirie sur l'aménagement de la Lauch Werb traitant d'un trottoir entre la rue Serpentine et la rue Aristide Briand. Il devait sécuriser le cheminement des enfants jusqu'aux cantines scolaires. Les travaux ont eu lieu en juillet 2016, selon la variante préconisée par les conseillers.

Une autre réunion organisée le 24 février 2016 a eu lieu sur la question de la circulation des vélos dans les couloirs de bus en présence de la responsable de ce dossier à Colmar Agglo.

Cependant la commission de circulation, pour des raisons de sécurité, a décidé de maintenir l'interdiction de circulation des vélos dans les couloirs de bus sauf Avenue de la République et descente Sud-Est du pont SNCF centre. Les voies de bus y sont effectivement suffisamment larges pour que la cohabitation bus/vélos puisse se faire en toute sécurité.